



Togo/ La manifestation de l'opposition de nouveau étouffée par les forces de l'ordre

A l'image de celles de mercredi et jeudi dernier, les manifestations de la coalition des 14 partis de l'opposition ont été empêchées ce samedi à Lomé et dans les autres localités de l'intérieur du pays par les forces de l'ordre et de sécurité.

Les points de départ et de chute de la marche ont été bouclés par les forces de l'ordre et tout regroupement de manifestants a été systématiquement dispersé avec dans certains cas, des courses poursuites.

Dans plusieurs quartiers de Lomé notamment Bè-Kpota, Baguida, Atikoumé, Totsi, ou encore Adidogome, les tentatives de rassemblement ont été empêchées. Pour manifester leur colère, les jeunes ont essayé de poser des barricades et brûler des pneus sur certaines rues de la capitale.

De leur côté, les leaders de la coalition ont affirmé avoir été victimes de séquestration. Alors qu'ils étaient en réunion au siège de la CDPA au quartier Akassimé non loin du boulevard circulaire, le quartier a été encerclé par les forces de défense, de l'ordre et de sécurité, empêchant les responsables

de la coalition de descendre sur le terrain. Dans les environs, tout attroupement est dispersé à coup de gaz lacrymogènes.

Il faut signaler que ces affrontements se sont déroulés à un peu plus d'un kilomètre de l'hôtel du 2 février où se tenait un Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat de la CEDEAO sur la crise politique en Guinée Bissau.

Les tentatives de manifestation de ce samedi ont également fait des blessés à Sokodé dans la région centrale selon l'ANC (parti membre de la coalition) qui a par ailleurs signalé le décès de l'un de ses responsables dans la localité. Du nom de Abdouraim Adam, le jeune en question, selon Eric Dupuy, Secrétaire à la Communication du parti de Jean Pierre Fabre, a succombé à ses blessures parce qu'il avait été victime de bastonnades de la part des militaires lors de la manifestation de mercredi dernier dans cette localité située à 337 Km au nord de Lomé.

C'est depuis le 11 avril que la coalition de l'opposition tente d'organiser en vain, des manifestations au Togo. Ces manifestations sont interdites par le gouvernement qui évoque le règlement intérieur du dialogue politique, lequel règlement demande aux acteurs de la crise de suspendre les manifestations lors du déroulement des discussions qui, il faut le signaler, avaient été suspendues depuis le 23 Mars dernier.

Cris DADA